

COURS

Vocabulaire — Les médias, l'information et le numérique

2^{de}

Programme de seconde générale et technologique — BO spécial n°1 du 22 janvier 2019

Partager une fausse information par erreur et en fabriquer une pour tromper ne sont pas le même acte. L'anglais possède deux mots pour cela, le français n'en a qu'un. C'est un cas rare où l'anglais est plus précis, et il vaut la peine d'en profiter : ce chapitre donne les mots qui permettent de décrire ce qui circule, et de dire pourquoi.

1 Deux mots que le français confond

RÈGLE

Misinformation désigne une information fausse qui circule **sans intention de nuire** : quelqu'un la croit vraie et la relaie.

Disinformation désigne une information fausse **fabriquée pour tromper**, avec une intention délibérée. Ce qui sépare les deux mots n'est pas le contenu — il peut être identique — mais l'**intention** de celui qui diffuse.

misinformation = false, sharedingoodfaith · disinformation = false, madetodeceive

Un troisième mot complète la série : **malinformation** désigne une information **vraie** sortie de son contexte ou publiée pour nuire. Les trois se regroupent sous le terme *information disorder*. Noter que l'expression *fake news* est trop imprécise pour un travail sérieux : elle sert aussi bien à désigner un faux qu'à discréditer un journal qui déplaît.

2 Le vocabulaire du journalisme

PROPRIÉTÉ

Les mots de la fabrique de l'information : *a source, a reliable source, to check ou to fact-check, to cross-check, coverage, a headline, an editorial, investigative journalism, a whistleblower*. Un journal a une *readership*, une chaîne une *audience*. Attention au faux ami : *a journal* est une **revue spécialisée** ou un journal intime, jamais un quotidien — le quotidien se dit *a newspaper*.

DÉFINITION

Le **bias** est une inclinaison systématique qui oriente une information sans que son auteur l'annonce — ou parfois sans qu'il en ait conscience. On parle de *political bias*, de *confirmation bias* — la tendance à ne retenir que ce qui confirme ce qu'on croit déjà —, ou de *selection bias* dans le choix des sujets traités. Repérer un **bias** ne consiste pas à déclarer une information fausse : une information exacte peut être présentée de manière orientée.

3 Le numérique

DÉFINITION

Une **echo chamber** est un espace où l'on n'entend que des opinions semblables aux siennes, si bien qu'elles paraissent majoritaires et évidentes. La *filter bubble* en est la version automatique : c'est l'**algorithm** d'une plateforme qui sélectionne ce qu'on voit, à partir de ce qu'on a déjà regardé. Dans les deux cas, l'effet est le même — le désaccord devient invisible.

DÉFINITION

Un **deepfake** est un contenu vidéo ou sonore **fabriqué ou modifié** par intelligence artificielle, qui fait dire ou faire à une personne réelle ce qu'elle n'a ni dit ni fait. Il relève de la *disinformation* dès lors qu'il est diffusé pour tromper. Sa difficulté propre est qu'il résiste au réflexe habituel — « je l'ai vu de mes yeux » cesse d'être une preuve.

PROPRIÉTÉ

Le vocabulaire de la **data privacy** : *personal data, to collect, to store, to share, consent, a data breach, tracking, cookies, targeted advertising*. En Europe, le règlement connu sous le sigle **GDPR** — *General Data Protection Regulation*, le RGPD en français — encadre depuis 2018 la collecte et l'usage des données personnelles.

LE PIÈGE QUI COÛTE LE PLUS DE POINTS

Employer misinformation et disinformation indifféremment, ou traduire l'un et l'autre par « désinformation ». — Les deux mots désignent des actes de gravité différente. Appeler *disinformation* le partage naïf d'une rumeur revient à accuser quelqu'un d'avoir voulu tromper ; appeler **misinformation** une campagne organisée revient à l'excuser. Dans un texte argumenté, le choix du mot **est** l'argument : il porte à lui seul l'accusation ou l'absolution.

Le réflexe : Demander : y avait-il **intention** de tromper ? Oui → *disinformation*.

ÉVALUER LA FIABILITÉ D'UNE SOURCE

- ① Identifier l'**auteur** et le support : qui publie, et de quoi vit ce support ?
- ② Chercher la **date** : une information exacte peut être périmée, et une vieille photo resservir.
- ③ Remonter à la **source primaire** : le texte cité existe-t-il, et dit-il ce qu'on lui fait dire ?
- ④ Comparer avec d'autres supports — *to cross-check* — en évitant ceux qui se recopient.
Trois sites reprenant la même dépêche ne font pas trois confirmations.
- ⑤ Nommer le défaut constaté avec le mot juste : **bias**, **misinformation**, **disinformation** ou **deepfake**.

À VÉRIFIER

- Ai-je distingué **misinformation** et **disinformation** selon l'**intention** ?
- Ai-je évité *fake news* comme terme d'analyse ?
- Ai-je employé *a newspaper* et non *a journal* pour un quotidien ?
- Mon **bias** désigne-t-il une orientation, et non une fausseté ?
- Ai-je relié **echo chamber** et **algorithm** dans mon explication ?
- Mon vocabulaire de **data privacy** est-il précis : *consent*, *data breach*, *tracking* ?

À RETENIR

- **misinformation** : faux, partagé de **bonne foi**.
- **disinformation** : faux, fabriqué pour **tromper**. L'intention sépare les deux.
- **malinformation** : vrai, sorti de son contexte pour nuire.
- **fake news** est trop imprécis pour servir de terme d'analyse.
- Faux ami : *a journal* est une revue ; un quotidien est *a newspaper*.
- **bias** : une orientation, non une fausseté — une information exacte peut être orientée.
- **echo chamber** : on n'entend que ce qui nous ressemble ; l'**algorithm** l'automatise.
- **deepfake** : vidéo ou son fabriqué par IA — il défait le réflexe du « je l'ai vu ».
- **data privacy** : *consent*, *tracking*, *data breach*, *targeted advertising*.
- **GDPR** — le RGPD — encadre les données personnelles en Europe depuis 2018.
- Vérifier : auteur, date, source primaire, recoupement **indépendant**.